



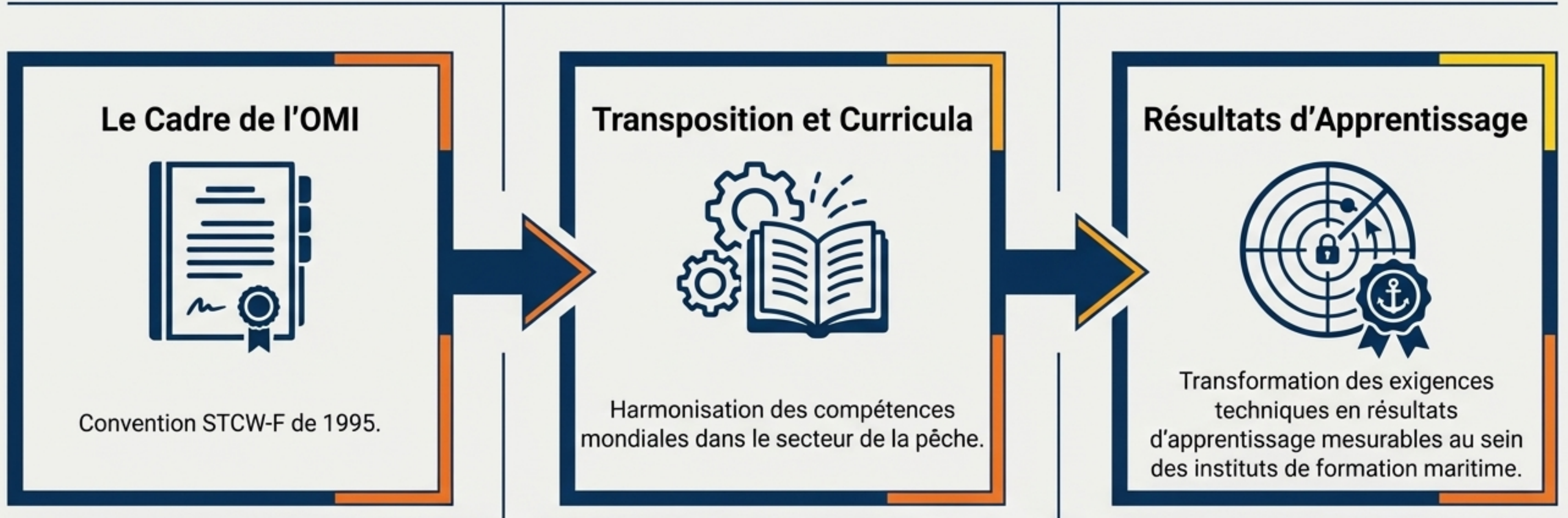
# Le Plan Directeur STCW-F : Horizon 2026

Intégration et adhésion des normes de l'OMI dans les curricula de formation maritime pour la région COMHAFAT

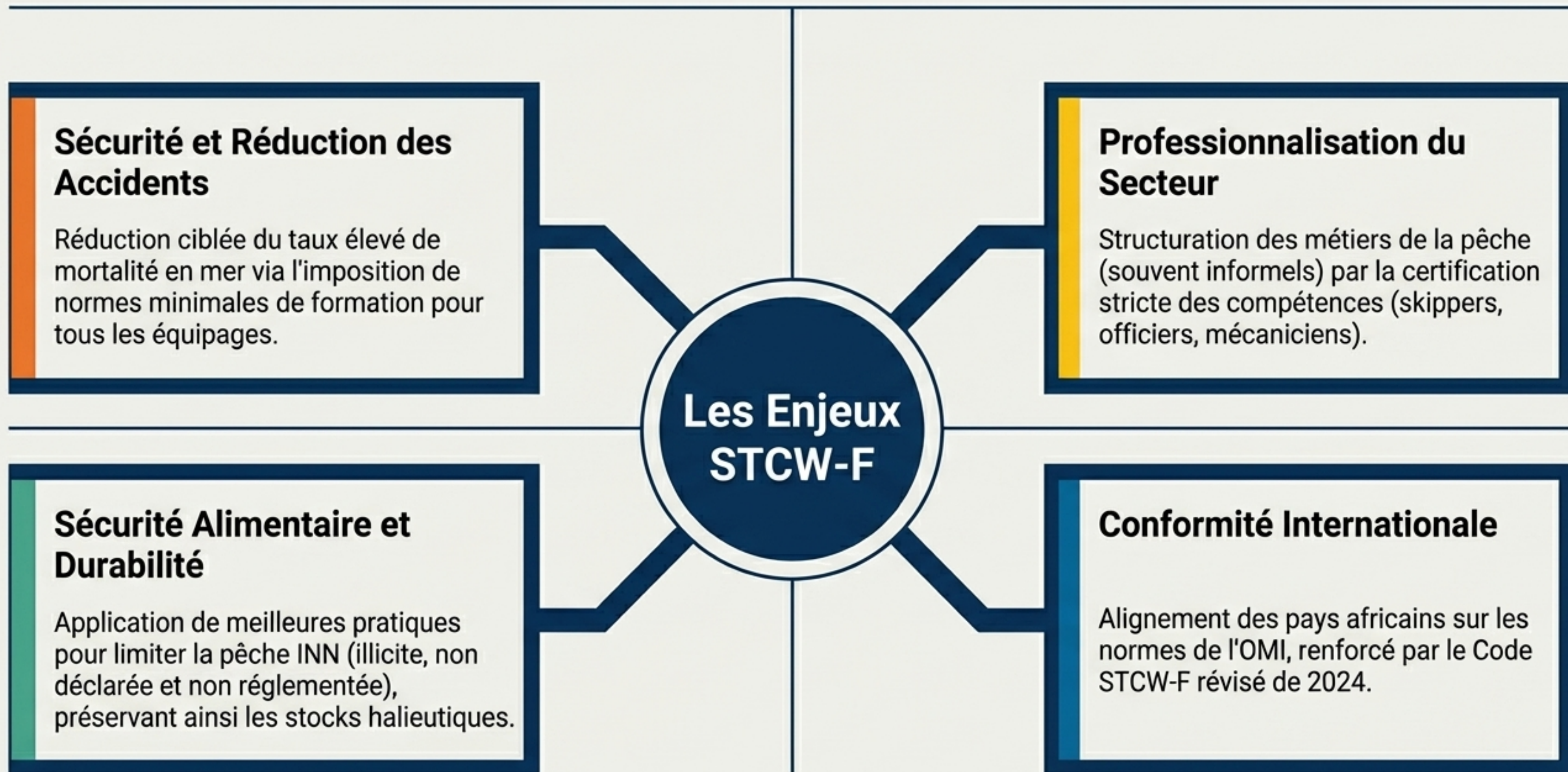
Présenté par : Naji LAAMRICH  
Institution : Secrétariat de la COMHAFAT

13 avril 2026, Tanger

# De la réglementation internationale à la compétence opérationnelle



# Les quatre piliers stratégiques de la mise en œuvre régionale

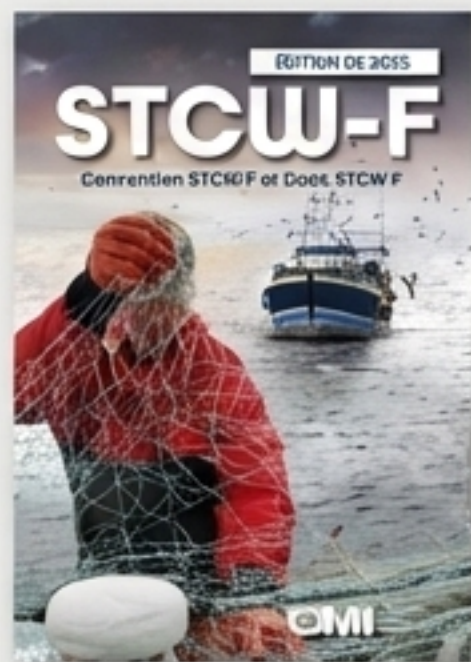


# L'Anatomie du Traité : Cadre réglementaire et obligations d'adhésion

## Nature et Chronologie

Instrument international contraignant spécifique au personnel des navires de pêche.

Adoptée en 1995 | Entrée en vigueur le 29 septembre 2012.



## Champ d'Application (Le Seuil Technique)

S'applique systématiquement aux équipages opérant en mer sur des navires spécifiques.

**≥ 24  
Mètres**

(Longueur du navire)

## Le Mandat de l'État

Promulgation de lois nationales pour donner plein effet à la convention.

- Délivrance de certificats de compétence
- Exécution de contrôles rigoureux dans les ports.

# L'Architecture Technique : Les quatre chapitres fondateurs

## Chapitre I (Dispositions générales)

Définition des dispositions (deadline)

Définition du champ d'application, établissement des **normes de santé**, et délimitation des **responsabilités** des administrations maritimes.

## Chapitre II (Certification)

Deadline capitrons ⚠

Exigences minimales obligatoires pour la **certification** des **capitaines**, officiers, mécaniciens et opérateurs radio (navires  $\geq$  24m).

## Chapitre III (Sécurité de base)

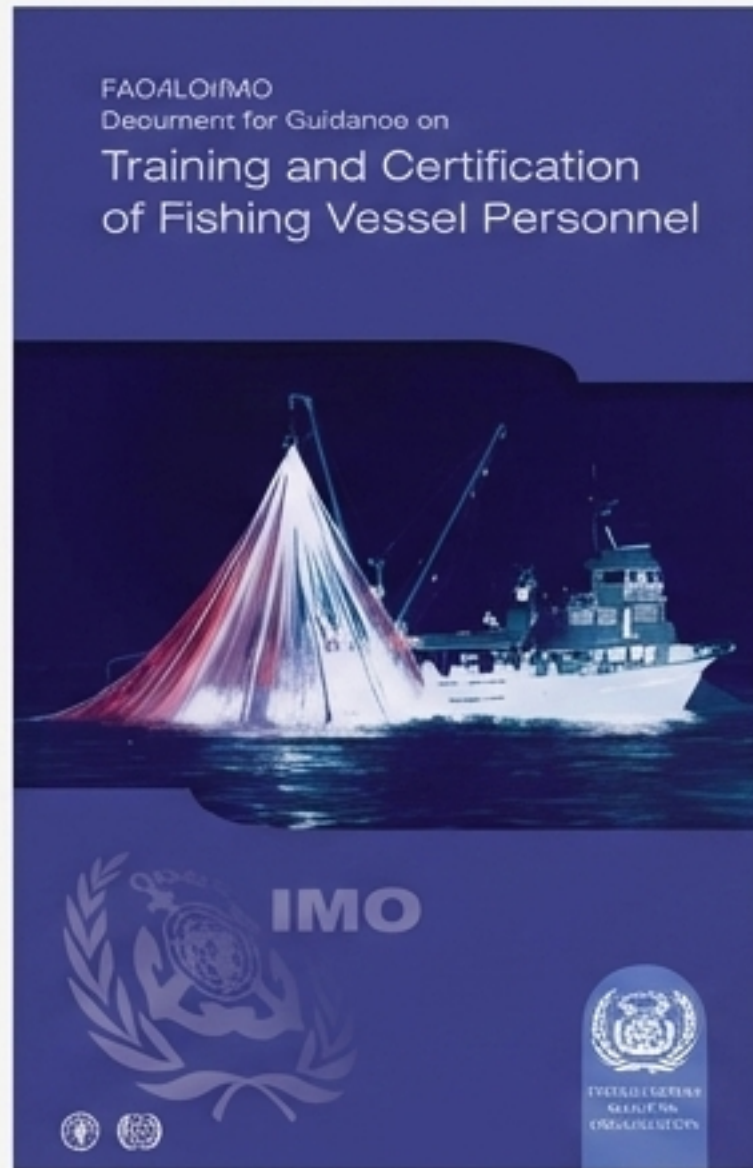
Formation universelle pour tout le personnel : technique de sauvetage, lutte contre l'incendie, et premiers secours.



## Chapitre IV (Veille)

Principes de sécurité **critiques** à observer à bord, avec un focus absolu sur la **tenue de la veille** à la passerelle. ⚠

# L'Extension de la Portée : Le document d'orientation FAO/OIT/OMI



**Objectif central : Améliorer la formation, la certification et les normes de veille en capitalisant sur l'expérience pratique de la FAO.**

Contrairement à la stricte limite des 24m, cette orientation couvre de manière inclusive :

**A**

La formation des pêcheurs industriels.



**B**

La formation et la certification des pêcheurs artisanaux.



# Horizon 2026 : Alignement et Modernisation des Exigences

## L'Échéance

1er janvier 2026 - Entrée en vigueur des amendements et des exigences renforcées par l'OMI.

## Le Bouclier Humain (Résolution MSC.560)

Intégration historique de nouveaux modules obligatoires : prévention de la violence, du harcèlement et du harcèlement sexuel à bord.



Horizon  
2026

## L'Harmonisation

Rapprochement structurel avec la convention STCW (marine marchande) pour garantir une reconnaissance mutuelle fluide des certificats.



# Le Diagnostic REFMA : L'Épreuve de la Réalité

**Treize ans après l'entrée en  
vigueur de la STCW-F, où en  
sont les pays membres du  
REFMA ?**

## Key Evaluation Axes

Axe 1: L'état de la ratification.

Axe 2: La transposition en droits  
nationaux et systèmes de formation.

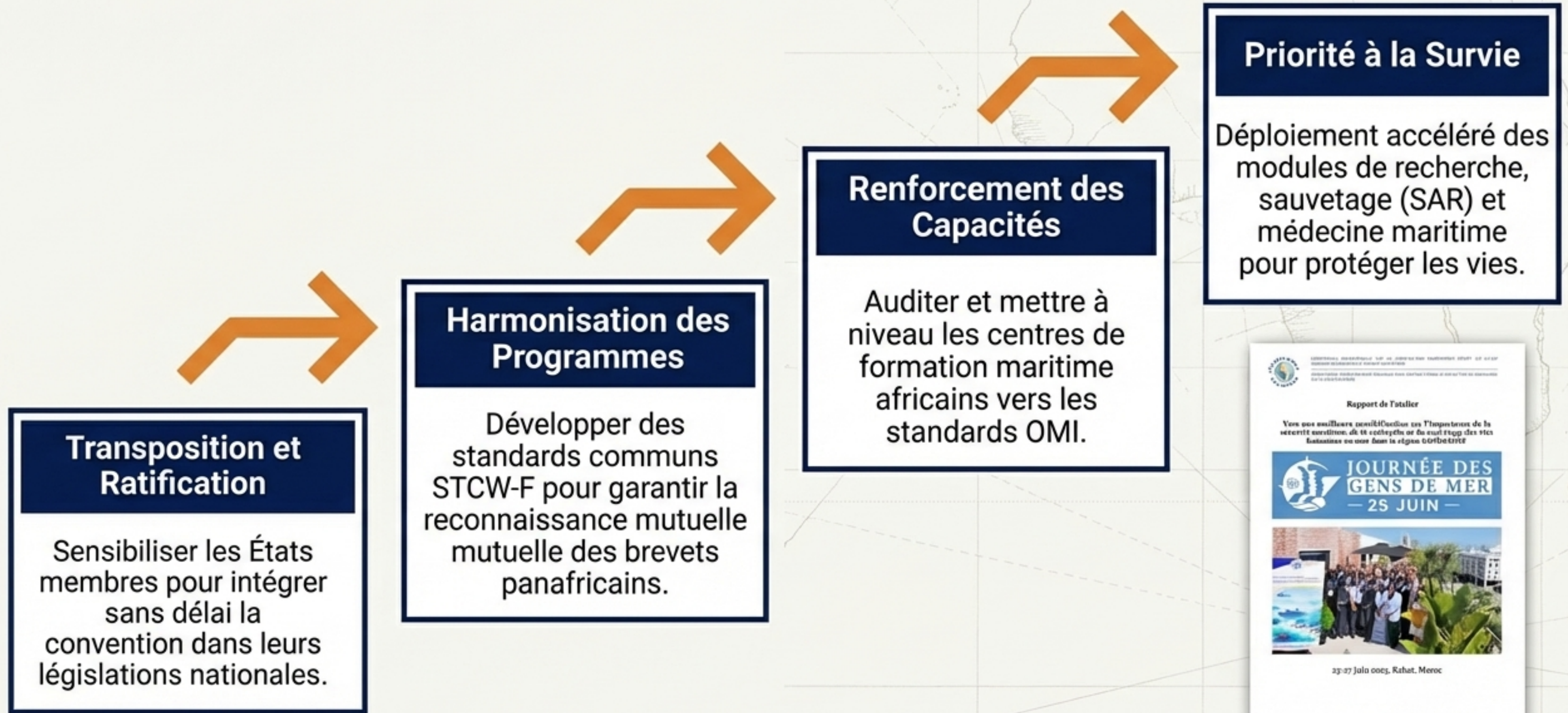
Axe 3: L'efficacité des mécanismes de  
suivi et de contrôle par les États.

# Matrice des Défis de Mise en Œuvre dans la région COMHAFAT



Catégorie	Le Défi Technique	L'Impact sur l'Intégration
Infrastructures	Manque de centres conformes, simulateurs modernes et équipements de survie.	Limite drastiquement la capacité de former localement.
Réglementaire	Lenteur dans la mise à jour des législations nationales.	Désalignement persistant avec la convention STCW-F.
Financier	Investissements massifs requis pour la mise aux normes.	Asphyxie les institutions africaines en manque de ressources.
Ressources Humaines	Pénurie d'instructeurs possédant à la fois l'expérience en mer et la pédagogie.	Goulot d'étranglement pour la certification de masse.
Technologique	Numérisation (e-Certificates) et cyber-sécurité.	Pose des défis de gestion d'infrastructure IT.
Le Contexte Spécifique	Prédominance de la pêche artisanale.	Une vaste majorité de travailleurs échappe aux cadres réglementaires standard.

# La Feuille de Route Stratégique du REEFMA



# *Exploiter le présent sans compromettre l'avenir...*



**Secrétariat Exécutif de la COMHAFAT**

2, rue Ben Darkoul Souissi 10220, Rabat – Maroc

Tél : (212) 53 7756570

E-mails : [secretariat.comhafat@gmail.com](mailto:secretariat.comhafat@gmail.com) | [secretariat@comhafat.org](mailto:secretariat@comhafat.org)

Web : [www.comhafat.org](http://www.comhafat.org)